

Comité Directeur
Du 15 mars 2010 à Rennes

N°4

Présents : Jacqueline PALIN – Marylise COCHENNEC – Jean Jacques KERDONCUFF – Mickaël LEBRETON – Serge KERHUIEL – Paul PIRIOU – Pierre GUYOMARCH – Eric TREHIN – Philippe VALLEE – Michel MELEDO – Thomas KERISIT – Valérie ALLIO – Jean Pierre LEFEVRE – Gérard LE BRUN – Narcisse FERRINI – Daisy LE PENNEC – Joseph HOUE – Gérard LE ROUX – Christian COUSANCA – Jean Pierre VAILLANT

Invités : Claude THIBAUT – Patrick TAFFIN

Excusés : Stéphane ANGER – Erwan KERVELLA – François BRISSON – Denis STEFFANUT

Absent : Stéphane PICCIOLI

Préambule de la Présidente

- Jacqueline PALIN renouvelle ses condoléances à Jean Jacques KERDONCUFF suite au décès de son père, à Christian CORDEAU suite au décès de son petit fils et Jacques DENEUX, Président de la CFAMC suite au décès de sa femme.

- Madame BIGOT quant à elle vient de fêter ses 100 ans. Il est fait circuler la carte reçue en remerciement des fleurs livrées par la Ligue.

- Jacqueline PALIN informe le Comité Directeur de la situation de Stéphane PICCIOLI, absent non excusé pour la 3^{ème} fois. Le Comité Directeur à l'unanimité décide l'application des statuts en matière d'absence. Un courrier lui sera adressé l'informant qu'il ne peut plus à compter de ce jour conserver son statut de membre élu de la Ligue de Bretagne.

- La présidente a rencontré, ce jour, le Préfet de Région. Plusieurs sujets ont pu être débattus dont la situation de l'emploi, et sur l'effort à faire pour développer les contrats d'insertion, notamment dans le domaine de l'animation, porteur d'emploi.

- Le tournoi TIL 96 du Conquet s'est bien déroulé, grâce à la forte implication du club local et des autorités municipales du Conquet. Réception d'un courrier de remerciements de la Ligue des Pays de Loire. Les résultats des équipes de Bretagne, certes privées de nombreux éléments, ne sont cependant pas à la hauteur de ce qu'il convient d'en attendre.

- Le séminaire de réflexion de PLOEMEUR du samedi 13/2 a donné satisfaction aux participants, avec l'émission de nombreuses idées et réflexions. Le cabinet OPTINIUM les a synthétisées et ce document mis sur le site de la Ligue. Une présentation en sera faite au cours de ce Comité Directeur ainsi que le programme proposé afin de répondre aux demandes des participants.

- Remerciements à Philippe VALLEE et Thomas KERISIT pour la tenue du site internet et la PV – Comité Directeur du 15 mars 2010

Newsletter de la Ligue. Il est à déplorer cependant la non saisie par certains clubs des résultats à l'issue des rencontres. Faudra – t – il arriver à l'application des amendes prévues afin de régulariser cette situation ?

- Remerciements à Jean Jacques KERDONCUFF et Pierre GUYOMARCH pour leur travail sur le dossier CNDS.

Les fiches actions sur les CLES ont été remaniées, l'aide aux CLE étant incluse dans le CNDS de la Ligue, les comités départementaux devront faire parvenir à la Ligue les factures correspondantes à la subvention accordée.

-Le dernier Bureau Directeur a décidé de surseoir à la décision du Comité Directeur de janvier quant à la modification des dates de l'exercice comptable. Une mise à jour du règlement intérieur et des statuts sera réalisée pour l'Assemblée Générale de juin prochain ;

-Jacqueline PALIN évoque le dernier comité directeur de la FFBB le 27/2 avec des points qui sont à l'ordre du jour de ce soir. Elle rappelle aussi l'importance de la réunion du 26/4 à RENNES avec Jean Pierre SUITAT qui viendra présenter la réforme des championnats féminins.

ORDRE DU JOUR

1- Adoption des PV du Comité Directeur du 9 janvier 2010 et du Bureau Directeur du 15 février 2010.

Les deux PV sont adoptés à l'unanimité.

2-POINT SUR LES COMMISSIONS

Sportive

Intervention de Gérard LE BRUN sur le courrier qu'il a adressé au sujet de la jeune benjamine de Pordic non licenciée.

Informant d'une fraude supposée, ce courrier a été transmis à la CSRQD. Il sera transmis également au Président de la Commission Sportive.

Technique

UNSS : participation à la phase finale du championnat de France minime fille.

Bon parcours de la sélection d'Anne de Bretagne qui termine 6^{ème} du tournoi. (large ossature des jeunes filles du pôle espoir).

Le coût de ce déplacement, pour l'instant supporté par la Ligue, est élevé et il conviendra de se positionner ou non pour une future participation la saison prochaine.

Salles et Terrains

La feuille de route établie va être adressée à tous les arbitres désignés sur les dernières rencontres afin de compléter le descriptif des salles.

CRAMC

Tous les comptes rendus de stage arbitres ont été adressés.

Il reste à communiquer celui des OTM en stage au Conquet.

SRQD

Un refus de mutation pour un dossier reçu le 3 mars.
Attribution d'une licence B à une benjamine.

JEUNES ET ESPRIT SPORTIF

Challenge de l'esprit sportif : courrier à destination des clubs et des officiels d'ici fin mars.
Club Formateur : dossier en cours.

3-COMITE DIRECTEUR DE LA FFBB

- Refonte du secteur féminin et principe de la double licence.

Jacqueline PALIN présente et commente un diaporama établi par Jean Pierre SIUTAT consacré à la réforme des championnats de France féminins.

Concernant l'éventualité d'une double licence, il est demandé (avec le soutien de la Commission Sportive) à l'ETR d'enquêter auprès des clubs et de leurs jeunes pour voir ce qui pourrait être proposé en Bretagne.

Jacqueline PALIN rappelle la présence à Rennes de Jean Pierre SIUTAT, le lundi 26 avril à 17 heures dans l'amphi du Collège Anne de Bretagne.

La Ligue de Bretagne y a convié tous les clubs féminins intéressés par cette refonte ainsi que tous les élus des Ligues et Comités Départementaux. Cette liste d'invitations n'est pas fermée et toute personne intéressée par cette présentation est la bienvenue.

Intervention de Gérard LE BRUN sur le peu de temps de jeu de certains minimes France en raison de la règle d'une seule rencontre par week-end.

Jacqueline PALIN rappelle qu'il s'agit d'une règle médicale n'autorisant pas les joueurs et joueuses jusqu'à la catégorie minime incluse à disputer plus d'une rencontre par week-end.

- ATM / OTM

Jean Jacques KERDONCUFF présente le document établi par la FFBB.

La réforme des tables de marque est prévue pour la saison 2012-2013, avec des mesures transitoires en 2011-2012.

(voir copie en annexe 1)

4-DEVELOPPEMENT

Open Féminin

Suite à la décision du Comité Directeur, l'open féminin de la PNF sera organisé chaque saison sur la 1^{ère} journée du Championnat.

Comme décidé le 9 janvier, il se déroulera sur le terrain d'une des équipes en présence et réunira les 12 équipes du championnat.

Après quelques contacts de faisabilité, Concarneau est retenu pour cette première organisation.

Le travail doit porter maintenant sur l'organisation de cette journée qui doit permettre la mise en place d'ateliers de réflexion et de propositions propres au Basket Féminin.

Breizh Basket Tour

Le groupe a poursuivi son travail et les sites d'implantation d'une étape du Breizh Basket Tour 2010 pourraient être les suivants :

Côtes d'Armor : Plérin sur Mer
Finistère : Ile Tudy
Ille et Vilaine : Rennes – Saint Malo (à confirmer)
Morbihan : Presqu'île de Rhuys, Damgan – Carnac (à définir)

Les clubs bretons intéressés par une étape sont l'ASPTT de Rennes, Rance Émeraude Basket, Ujap de Quimper, Saint Avé, Uck Nef Vannes, Union de la Baie, Langeux BC.

Les partenariats avec les clubs supports vont être signés.

Contact pris avec les instances dirigeantes du sport scolaire, UNSS et UGSEL au niveau régional et départemental.

Jacqueline PALIN informe le Comité Directeur de l'accord de subvention à hauteur de 50 % du Conseil Régional pour l'achat de la structure gonflable.

Thomas KERISIT présente le modèle retenu qui peut se moduler en 3 types de terrain selon la place disponible, un grand terrain en 28 X 15, 28 X10 ou deux petits terrains.

La commande peut être lancée.

Cette structure doit permettre la promotion du basket et entraîner son développement. Il pourra être mis à disposition contre caution et location.

Ces actions sont nécessaires pour enrayer la perte de licenciés et permettre l'adhésion de nouveaux licenciés.

Sur proposition de Denis STEEFANUT et pour personnaliser cette structure elle est baptisée « Breizh Basket Aréna ».

Gérard LE BRUN en demande l'utilisation dans les Côtes d'Armor pour le 1^{er} mai.

Challenge Benjamins

Épreuve départementale réalisée pour les Comités 22 – 35 – 56.

L'épreuve régionale est validée pour le 10 avril avant la dernière rencontre à domicile de Saint Briec Basket. Cela permettrait aux jeunes benjamins et benjamines d'assister à la rencontre à l'issue de la manifestation et de mettre à l'honneur l'équipe de Saint Briec Basket pour son excellent parcours.

Gérard LE BRUN se charge des contacts avec le club et reboucle avec Philippe VALLEE.

Évolution des Championnats Féminins

Présentation des travaux du groupe par Valérie ALLIO.

Une première proposition est faite au Comité Directeur.

Il apparaît qu'une réticence s'opère sur l'alignement des féminines sur les trois niveaux masculins, que deux niveaux à 14 en PN et 12 en un unique groupe de LIGUE est aussi une piste possible qui doit favoriser la qualité du jeu des équipes.

D'autre part, comme le niveau du groupe A de LRF semble supérieur à celui de LRF B, pour l'an prochain un plus grand brassage des 24 équipes serait pour certains souhaitable, sans verser dans l'outrance au niveau des déplacements.

Cette réunion doit être programmée rapidement afin de poursuivre le travail de réflexion en tenant compte des évolutions annoncées sur les Championnats de France Féminins. Le projet abouti doit être adressé aux membres du Comité Directeur et validé avant proposition à l'Assemblée Générale du 12 juin.

Camp d'été

<http://www.campsbasketbretagne.com>

Patrick TAFFIN présente le projet « CAMP D'ÉTÉ » réalisé à la demande de Jacqueline PALIN.

Ce camp est implanté à la base départementale de Plein Air de Guerlédan
106 rue du Lac – B.P. N°11
22530 MUR-DE-BRETAGNE

3 choix de date possible

Du 2 au 7 juillet

Du 8 au 13 juillet

Du 2 au 13 juillet

Capacité d'accueil :

Nombre limité à 26 jeunes par séjour.

Age conseillé : 10 à 15 ans

2 groupes : 10/12 ans et 13/15 ans

Initiation et/ou apprentissage : 3 à 5 heures/jour

Objectif : pratiquer le basket à son rythme et selon son niveau de pratique.

Contenu : pratiquer le basket sous forme ludique dans le cadre d'ateliers.

Chaque jour, trois activités encadrées par des moniteurs diplômés.

Matin ou après-midi : activité basket

Matin ou après-midi : multi-activités sportives de plein air (canoë-kayak, escalade, tir à l'arc, randonnée nautique et pédestre, VTT).

Soirée : Matches - tournoi - veillée - animations – détente

L'affiche est en cours de réalisation et sera adressée aux clubs afin de faire la promotion de cette nouvelle action mise en place par la Ligue de Bretagne.

5 – JOURNEE DU 13 FEVRIER 2010

Compte rendu

Il est sur le site internet de la Ligue. Il retrace la présentation réalisée le matin par l'intervenant et le compte rendu des échanges réalisés par les deux groupes (clubs, élus).

Chacun a pu de son côté s'exprimer et retranscrire ce qu'il convient de faire pour permettre au Basket Breton de se développer.

Perspectives

Jacqueline PALIN présente les actions déclinées par Optinium suite aux échanges relevés lors du séminaire de Ploemeur.

PV – Comité Directeur du 15 mars 2010

Les grands thèmes proposés afin de répondre aux attentes des participants :

- La Ligue de Bretagne entend défendre le modèle associatif de gestion du sport.
- Dans le contexte de mutation du secteur et de complexification de la gestion des structures, la Ligue de Bretagne entend accompagner les dirigeants de clubs afin de professionnaliser leurs pratiques en développant leurs compétences de dirigeants.
- Cela vise à accompagner le développement de la pratique sur les territoires bretons.

Les grands thèmes proposés afin de répondre aux attentes des participants

1 – Soirée d'échanges de dirigeants

- Objectif: Permettre aux dirigeants de se retrouver et partager leurs pratiques sur une thématique précise (ex : comment accueillir le loisir ?)
 - durée: 2h – Organisation par territoire (une dizaine de personnes par soirée)
- Mise en place: Responsabiliser des « animateurs » de territoire qui fédèrent le réseau local de clubs.
 - Apporter des contenus à partager.
 - 1 référent par département chargé de coordonner la mise en place.
- A prévoir: Formation et rassemblement des animateurs.

2 - Accompagnement de l'emploi

- Objectif: Elaborer un dispositif d'accompagnement à la professionnalisation de l'encadrement des clubs
- Modalités :
 - Un référent « emploi » pour répondre aux questions et pour aider ponctuellement.
 - Une ressource d'éducateurs formés pour encadrer dans les clubs de petite taille.
 - Un dispositif d'accompagnement/formation pour créer un emploi dans un club ou un groupe de clubs (emploi partagé): financement, contrat, démarches, fiche de poste

4 – Programme Nouveaux Dirigeants

- Objectif: Accueillir les nouveaux dirigeants et leur transmettre les informations clés pour comprendre le monde sportif et afin qu'ils se sentent plus en confort dans leur fonction.
- Modalités
 - Une journée de formation formatée avec les infos utiles
 - Désignation d'un tuteur...

5 - Séminaire des Dirigeants de Clubs

- Objectif: rassembler les dirigeants pour leur « transmettre » des clés de compréhension des mutations actuelles et favoriser l'échange d'expériences.
- Modalités: maintien du dispositif actuel avec plusieurs thématiques par journée et systématisation du travail en sous groupe.

6 – Journée de Formation thématique

- Objectif: développer les compétences des dirigeants
- Modalités: programmation de journée de formation (1 jour par thème)
 - Recherche de financements privés
 - Contrat de travail & CCNS
 - Savoir évaluer un salarié
 - Développer les activités basket sur son territoire
 - Modèle économique du club de basket

7 – Séminaire de Développement

- Objectif: Permettre à des clubs structurés de faire un diagnostic complet et d'aborder toutes les dimensions de leur gestion.
 - Durée: 6 jours
- Contenu:
 - Diagnostic / Projet / plan d'action / financement / relation aux collectivités

Système d'information

L'ensemble du dispositif d'accompagnement des dirigeants s'appuie sur un système d'information qui concentre toute l'information non sportive: compte rendu des soirées d'échanges, infos légales sur l'emploi, expériences menées...

Mise en place d'une équipe de développeurs

- Objectif: rapprocher la Ligue et les Comités Départementaux des clubs en mettant en place une équipe de développeurs chargés d'accompagner les clubs existants et de créer des clubs sur les zones non pourvues.
- Modalités:
 - Création d'emploi en partenariat avec les comités volontaires
 - Pilotage de l'emploi par la Ligue
 - Formation aux techniques d'accompagnement des clubs et de développement de l'activité
 - Objectifs quantitatifs pour pérenniser l'emploi
- Optinium assure le conseil et l'ingénierie du dispositif arrêté par la Ligue.
- Toute l'intervention d'Optinium est financée dans le cadre de la formation professionnelle de la Ligue, les Comités Départementaux, les clubs. Optinium assure l'ingénierie de financement du dispositif.

Un tableau récapitulatif avec les actions et l'offre de formation est jointe en annexe 2

Toutes les formations proposées peuvent être prises en charge financièrement par les OPCA (agfos PME – unification) de la ligue, des comités et des clubs selon les populations qui y participeront.

La priorité porte sur les items 1, 2, 4 et 6 ainsi que la mise en place de développeurs. Cependant le programme proposé sera revu dans son ensemble pour permettre la mise en place des actions de formation et d'accompagnement.

Après échange entre les participants, le programme proposé est adopté à l'unanimité.

6 – EVOLUTION DES REGLEMENTS

Règlement intérieur

Titre IV - COMITE DIRECTEUR

Article 13.3. Le Comité Directeur de Janvier valide le budget prévisionnel de l'année, qui est ensuite voté par l'Assemblée Générale de Juin.

Titre VII - EMPLOI DES FONDS

Article 23

L'exercice financier commence le 1^{er} Janvier pour se terminer le 31 Décembre de l'année.

Statut

Article 25 – Règlement intérieur

Le règlement intérieur est préparé par le Comité Directeur et adopté par l'assemblée générale.

Règlement sportif

6.4 La 1^{ère} journée du championnat de PNF se déroulera sous forme d'un OPEN regroupant les 12 équipes sur un même lieu

ART 19 – Organisme compétent -

2. Les horaires officiels des rencontres sont : PNM - 20h30, PNF - 15h30

3. Pour les autres divisions, au choix du club recevant :

Les horaires officiels sont : Le samedi 20h30, le dimanche : 10h30 ou 15h30

4. Horaires couplés : le club recevant a la possibilité de coupler 2 rencontres (Ligue / Ligue ou Ligue et département) aux horaires suivants :

Les autres horaires devront faire l'objet d'une dérogation (accord des deux clubs)

Samedi soir : 18h30 et 20h30

Dimanche matin : 08h30 et 10h30

Dimanche après-midi : 13h15 et 15h30

5. Obligation aux clubs d'ouvrir les salles au moins 45 minutes avant l'horaire prévu du début de la rencontre.

6. Lorsque 2 rencontres ont lieu sur le même terrain, celles-ci ont lieu respectivement dans l'ordre suivant:

- | | |
|--------------------------|---|
| a) championnats féminins | b) championnats masculins (dans la même division) |
| a) Ligue 1 ou 2 | b) Pré Nationale |
| a) Ligue 2 | b) Ligue 1 |
| a) Département | b) Ligue |

ART 20 – Modification

1. On ne peut pas reculer la date d'une rencontre, on peut seulement l'avancer avec l'accord du club adverse. (Sauf motif exceptionnel accepté par la Commission Sportive)

Après échange entre les participants :

Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité

Règlement sportif des championnats jeunes

ENGAGEMENT

(Seule est conservée la partie traitant de la saison 2010/2011 puisque la saison 2009/2010 est terminée)

~~4.1 Saison 2009/2010 Les équipes du groupe Elite et celles classées 1 et 2 du groupe honneur bénéficie du maintien en championnat. Les groupements sportifs, Unions ou Ententes constituent un dossier d'engagement qui fixe nominativement la composition de l'équipe (joueurs, entraîneurs et l'adresse à la ligue)~~

4.1 Saison 2010/2011 Les équipes du groupe Elite classées de 1 à 5 bénéficient du maintien en championnat ainsi que le vainqueur du barrage 6^{ème} Elite et 1^{er} Honneur (sauf équipe 2 d'un club d'Elite).

Les Groupements sportifs, Unions ou Ententes constituent un dossier d'engagement qui fixe nominativement la composition de l'équipe (joueurs, entraîneur) et l'adressent à la Ligue.

Coupe de Bretagne

Les équipes participent à la Coupe de Bretagne dans les conditions et avec les licences admises dans la division où elles évoluent en championnat.

Il est prévu pour la coupe 2010/2011 la mise en place de points de handicap pour les équipes disputant les championnats de France Cadets et Cadettes.

Après échange entre les participants :

Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité

7 – RECRUTEMENT

Après avoir demandé à Pierre GUYOMARCH de quitter pour ce point la salle du Comité Directeur, Jacqueline PALIN rappelle les présentations, échanges et validations du Comité Directeur du 9 janvier. Les actions de développement mises en place et en particulier la formation et l'animation via les structures gonflables nécessitent des nouvelles ressources.

Sur proposition de la commission, validée par le Comité Directeur, la solution de mise en place d'un CAE a été poursuivie.

Après étude des possibilités et plusieurs entretiens avec le pôle emploi et en raison des nouvelles dispositions proposées par l'état en la matière, il a été proposé à la Ligue de Bretagne un contrat aidé du type CAE/CUI de 24 mois. (Demandeur d'emploi de plus de 50 ans)

Appel à candidature a été réalisé le 20 février via le site internet de la Ligue avec clôture des candidatures pour le 8 mars.

Après étude des 3 candidatures pour le poste de Chargé de développement proposé par la Ligue de Bretagne, est retenue la candidature de Pierre GUYOMARCH.

Les missions principales du poste :

- Contribuer au développement de la pratique du Basket Ball,
- Accompagner les clubs dans leur projet de développement,
- Animer et organiser les événements, Breizh Basket Tour, Opens, manifestations de promotion et de développement du Basket Ball,
- Contribuer à la professionnalisation des structures associatives (aider à la structuration et à la construction de projets associatifs)
- Valoriser le patrimoine et de l'histoire de la Ligue de Bretagne

La finalisation du dossier de convention et du contrat est en cours en liaison avec le pôle emploi.

Pierre GUYOMARCH, actuel Trésorier de la Ligue de Bretagne, adressera dès prise effective du poste sa démission en qualité de membre élu de la Ligue de Bretagne.

8-TRESORERIE

Les dispositions financières sont présentées.
Un long échange s'instaure entre les participants.

Après que la présidente eut rappelé qu'elles prennent en compte les actions mises en place par la Ligue de Bretagne qui ont pour objectifs de développer le Basket en Bretagne, enrailer la baisse des licenciés par des actions de développement et de promotion (ex :structures gonflables, open féminin), de formation (camp d'été, formation des dirigeants clubs et instances via Optinium).

Elles sont adoptées à la majorité.

9 -QUESTIONS DIVERSES

Claude THIBAULT : le 3^{ème} tome de l'histoire du Basket en Bretagne est en cours. Il restera à rajouter la saison 2009/2010.

Académie : Réunion prévue le 1^{er} avril à Quimper.

Patrick TAFFIN : Annonce la visite prochaine de Jacques DENEUX et Pascal DORIZON qui pourrait entraîner la reconnaissance du Centre de Formation des jeunes arbitres
Elle sera fixée un mardi après midi hors vacances scolaires
P.TAFFIN met aussi l'accent sur une alimentation en arbitrage ligue de plus en plus difficile. Enfin, il rappelle qu' il y a beaucoup de jeunes et il est rappelé aux responsables de salles que leur rôle est, entre autres, de protéger ces jeunes arbitres au maximum.

Gérard LE ROUX : Intervention sur le dossier disciplinaire Langueux / Liffré
Il est rappelé que les commissions de discipline sont souveraines dans leurs décisions.

Joseph HOUE : Travail à commencer pour les plateaux de fin de saison.

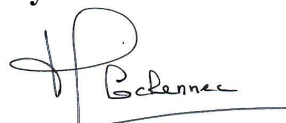
Christian COUSANCA Déploire un nombre important de blessés cette saison au pôle espoir.

L'ordre du jour et le tour de table étant achevés, la séance est levée par la présidente.

La Présidente de la Ligue
Jacqueline PALIN



La Secrétaire Générale
Marylise COCHENNEC



LE PROJET TABLE DE MARQUE

Applicable saison 2012 / 2013

PREAMBULE

LA TABLE DE MARQUE

est nécessaire au bon déroulement d'une rencontre
!

À tous les niveaux le basket à besoin

- ➡ *De la tenue d'une feuille de marque par des bénévoles non formés*
- ➡ *De chronométrage*

NECESSITE D'UN PROJET O.T.M.

- **Éviction des OTM de le charte**
- **Souffrance d'un déficit de reconnaissance**
 - de la famille basket
 - de leur club
- **Début de pénurie des OTM formés**
- **Des incohérences sur les territoires**
 - En nombre d'O.T.M. formés
 - En Kms parcourus
 - En coût global d'une table

CONSTAT

RENCONTRES
DEPARTEMENTALES / REGIONALES

TENUE DE LA FEUILLE DE MARQUE
PAR DES BENEVOLES NON FORMES

ENFANTS - ADOLESCENTS - PARENTS

PISTES DE TRAVAIL

- Désignations des OTM dans leur club (à condition qu'ils aient le niveau requis)
- Coûts des tables de marque fixés par division (enveloppe maximale par division à ne pas dépasser)
- Indemnité dépendante du niveau de pratique
- Formation aux nouvelles technologies
- Formation continue E-Learning
- Club recevant paiement de la table de marque (si dépassement du coût prévu par manque d'OTM formé du club la différence à la charge du club)

SIMPLIFICATION DES NIVEAUX

1. Départemental
2. Régional
3. Championnat de France
4. HN professionnel et international

FORMATION

- Départementale: ▶ CLUB (NIVEAU 1)
(quelques heures de formation soit avec OTM HN ou CDAMC)
- Régionale: ▶ REGIONALE (NIVEAU 2)
(feuille de marque - chrono - 24s)
- Championnat de France ▶ REGIONALE (NIVEAU 3)
(feuille de marque - chrono - 24s en perfectionnement)
- Championnat PRO et LFB ▶ ZONE ET FEDE (NIVEAU 4)
(formation zone vers le HN)

FORMATIONS - DESIGNATIONS

■ NIVEAU 1 à 3

Par les départements et les ligues

- minima de formation pour désignation
- respect de l'enveloppe financière

● NIVEAU 4

Par les zones et la fédération

RESPONSABILITES ZONES / CFAMC

- DESIGNATIONS SUR LES CHAMPIONNATS PRO ET INTERNATIONAUX
- ROLE DE CONSEIL
(renforcer le rôle des formations HN)
- COORDINATION AVEC LES LIGUES POUR LES CLASSEMENTS
- RASSEMBLEMENTS SUR DES EVENEMENTS NATIONAUX
- MISE EN PLACE DE CONTROLES REGULIERS
- E-LEARNING
- AUTO-EVALUATION

DESIGNATIONS ET COÛTS

- **Départemental**
(OTM fournis par le club recevant = gratuite)
 - **Régional**
Désignation (OTM fournis par le club recevant = gratuit) (formation)
 - **Fédéral**
CF2 = 130€
(indemnité: 25€)
CF1 = 160€
(indemnité: 30€)
HN3 = 230€
(indemnité: 35€)
 - **Professionnel**
Désignation CFAMC : Coûts 280€
(indemnité: 280€)(LFB – Pro A – Pro B)
- Les ATM de club peuvent bénéficier de l'indemnité de la division
- Ils recevront une convocation

PRINCIPES

Les objectifs du club
dépendent du niveau de pratique

Pour un niveau de pratique DEP et/ou
LIGUE

2 OTM REFERENCES

Pour un niveau de pratique R1 ou CF

3 OTM REFERENCES

PREVISION 2010 / 2011

- **Mettre en place une formation ATM club**
Une formation de proximité par département et par les formateurs Ligue
(Une demande sera faite vers les CDAMC pour le lieu et le local)
- **Désigner 2 OTM en PNM/F comme en CF avec 1 ATM**
(ATM fonction chronomètre)
- **Désigner 1 OTM et 1 ou 2 ATM sur les autres divisions**
*(pour les autres divisions Ligue suivant la possibilité du club 1 ou 2 ATM)
fonction OTM = Marqueur
fonction ATM = Chronomètre et possible 24s si ATM compétent*
- **Mettre dans le règlement que:**
 - en PNM/F obligation de 3 ATM formés Ligue par équipe
 - autres divisions obligation de 2 ATM formés ligue par équipeDésignations des OTM et ATM par la ligue ces derniers devront envoyer leur disponibilités au répartiteur
l'ATM aura la possibilité de demander son indemnité de match à son club en fonction du barème établi

ACTIONS PROGRAMME		OFFRE DE FORMATION	
TITRE	PRINCIPE	MISE EN PLACE	
Soirée d'échanges des dirigeants	Organiser des temps d'échanges de bonnes pratiques entre dirigeants au cours de réunions de proximité et en groupe restreint.	Un responsable régional et un animateur départemental chargé de coordonner l'action et les animateurs locaux. Une étude pour définir le nombre de territoires pertinents par département et les outils nécessaires. Une formation de 3 jours pour former les animateurs, définir les contenus et organiser le dispositif au niveau régional.	
Accompagnement de l'emploi	Elaborer un dispositif d'accompagnement à la professionnalisation de l'encadrement des clubs.	<ul style="list-style-type: none"> - Un référent « emploi » pour répondre aux questions et pour aider ponctuellement. - Une ressource d'éducateurs formés pour encadrer dans les clubs de petite taille. - Un dispositif d'accompagnement/formation pour créer un emploi dans un club ou un groupe de clubs (emploi partagé): financement, contrat, démarches, fiche de poste 	
Programme nouveaux dirigeants	Améliorer l'accueil des jeunes et nouveaux dirigeants afin de faciliter leur intégration.	Un responsable régional et un animateur départemental chargé de coordonner l'action. Une formation de 3 jours pour former les animateurs, élaborer le dispositif et définir les contenus d'un module nouveaux dirigeants.	
Séminaire de dirigeants de clubs	Rassembler les dirigeants pour partager des problématiques et comprendre les enjeux de développement et d'organisation .	journée régionale	
Journée de formation thématique	Proposer des journées de formation thématique à la gestion et au développement des clubs.	Une offre catalogue programmée à l'année	
Séminaire de développement des clubs	Sélectionner 8 clubs pour suivre une formation complète sur la gestion d'un club, son développement et la gestion de l'emploi.	Identification de 8 clubs qui s'engagent sur la mise en formation d'au moins un salarié et un dirigeant. Programme de formation sur : projet et gouvernance, offre de pratiques, budget et modèle économique, recherche de financements privés et publics, management de l'emploi.	